



SNUDI-FO 69

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON
tel: 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09 fax: 04 72 33 87 18
e-mail : fo.snudi69@gmail.com site : <http://snudifo69.com>

Lyon, le 17 décembre 2024

A l'attention de Monsieur l'inspecteur d'académie

Objet : Demande révision de seuils d'ouvertures et fermetures dans les écoles du nouveau Rhône et de la Métropole

Monsieur l'inspecteur d'académie,

Voilà des années que notre organisation syndicale revendique la baisse des effectifs dans les classes des écoles du nouveau Rhône et de la Métropole.

Voilà des années, que la réponse donnée par l'administration est négative. La raison invoquée pour ce refus étant « la démographie croissante ».

Alors que depuis 2020, la démographie dans notre département décroît, aucune perspective d'amélioration des seuils n'a été annoncée.

Aussi, les effectifs dans les classes hors GS, CP et CE1 restent bien trop élevés par rapport à aux difficiles conditions de travail dans les écoles.

Pour FO, cette baisse démographique ne saurait justifier la suppression prévue au budget 2025 de 4000 postes d'enseignants au niveau national (dont 3155 pour le premier degré), suppressions qui auraient des conséquences désastreuses au niveau local.

Il est temps d'améliorer les seuils de carte scolaire dans le Rhône et permettre aux élèves comme aux enseignants de se sentir mieux en classe et d'y travailler plus convenablement,

Afin de permettre une meilleure prise en compte des besoins des élèves et notamment ceux qui ont des besoins particuliers ou qui sont en situation de handicap, nous vous demandons de revoir les seuils d'ouverture et fermeture de classes de la manière suivante :

Repères ouvertures/ fermetures en vigueur actuellement :

	Seuils	Ordinaire	REP	REP+	DIF	Ecoles 1 à 3 classes
Maternelle	Fermeture	29	25	25	25	29
	Ouverture	31	+29	27	29	31
Elémentaire	Fermeture	26	26	26	24	8/23/25
	Ouverture	27			26	27/27/27
GS CP CE1	Ouverture/ Fermeture	24	14/15 12/13 12/13	14/15 12/13 12/13	24	24

Nos revendications :

	Seuils	Ordinaire	REP	REP+	DIF	Ecoles 1 à 3 classes
Maternelle	Ouverture	27	25	24	25	20
Elémentaire	Ouverture	26	25	24	25	20
GS / CP CE1	Maximum	24	14 12 12	14 12 12	24	20

Par ailleurs, nous demandons également que les directeurs d'écoles DIF bénéficient d'une décharge de direction basée sur le dédoublement des classes de GS, CP et CE1 (même si ce dédoublement n'est pas effectif dans les faits). Ce qui compenserait la difficulté de l'exercice de leurs missions en lien avec le classement de leur école.

Enfin, nous demandons l'arrêt de la consigne donnée aux IEN de minorer les cohortes et les prévisions d'effectifs effectuées par les directrices et directeurs d'école.

Nos collègues connaissent leurs écoles, les familles et les dynamiques démographiques locales. A quoi bon leur demander de faire des prévisions si elles ne sont pas respectées ?

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer Monsieur l'inspecteur d'académie l'expression de mes salutations distinguées.

Jane Urbani, secrétaire départementale du SNUDI-FO